

Genève, le 6 octobre 2024

## *Retour séance mensuelle octobre 2024*

Chères et chers collègues,

A la suite de notre dernière séance mensuelle avec la direction, voici les différents points qui ont été abordés :

- Environ 5800 heures de pénibilités ont été rétribuées aux conducteurs  
22% de celle-ci concerne les terminus inférieurs à 5 min  
19% pour les journées contenant la même ligne sur les 2 pièces
- Une nouvelle représentante des employés au sein de la cellule LDT a été nommée en la personne de Françoise Duret
- La direction étudie actuellement la possibilité de donner les différentes primes également aux personnes qui sont avec un agent d'accompagnement. (Primes de nuit ; de repas ; minutes de pénibilité ; etc)
- Les autocollants « **Zone Silence** » vont être déployé dans les trolleybus et bus d'ici la fin de l'année.
- La direction a réaffirmé que les oreillettes restent et resteront interdites pour l'ensemble des conducteurs.

Votre comité se tient à votre disposition pour tout compléments d'informations et vous encourage à faire part de vos doléances en tout temps.

Le comité de l'ASIP-TPG